Bordereau attestant l'exactitude des informations - BOBIGNY - 9301 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 20/08/2024 - 26176 - 2011 B 06242 - 312 785 579 - ABLIS TAXIS

certifiés conformes

2017

CERTIFIE CONFORME

N° 2050-SD 2023

Stéphane PTAK

(1)

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : SARL ABLIS TAXIS — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12

Adresse de l'entreprise : 103 RUE CHARLES MICHELS 93200 Saint-Denis — Durée de l'exercice précédent *

Numéro SIRET* 3 1 2 7 8 5 5 7 9 0 0 0 6 0 — Néant * ☐

Exercice N clos le : 31 12 2023

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC	
	Frais de développement *	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG	
	Fonds commercial (1)	AH	22 867	AI	22 867
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO	
	Constructions	AP		AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	13 490	AS	13 490
	Autres immobilisations corporelles	AT	4 271	AU	4 271
	Immobilisations en cours	AV		AW	
	Avances et acomptes	AX		AY	
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU	3 201	CV	3 201
	Créances rattachées à des participations	BB		BC	
	Autres titres immobilisés	BD		BE	
	Prêts	BF		BG	
	Autres immobilisations financières *	BH	5 991	BI	5 991
	TOTAL (II)	BJ	49 821	BK	13 490	36 331
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
	En cours de production de biens	BN		BO	
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	Marchandises	BT		BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
ACTIF CIRCULANT — CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	8 851	BY	5 991	2 860
	Autres créances (3)	BZ	75 804	CA		75 804
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
ACTIF CIRCULANT — DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:)	GD		CE	
	Disponibilités	CF		CG	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	919	CI		919
	TOTAL (III)	CJ	85 574	CK	5 991	79 582
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	135 395	1A	19 481	115 913

Renvois : (1) Dont droit au bail : | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * | Immobilisations : | Stocks : | Créances :

© Sage

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

N° 2051-SD2023

(2) BILAN - PASSIF avant répartition

Désignation de l'entreprise : SARL ABLIS TAXIS — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 32 564)	DA	32 564
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	3 256
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	11
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	(21 688)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	45 626
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	3 364
	TOTAL (I)	DL	63 133
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	21 336
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	1 613
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	24 227
	Dettes fiscales et sociales	DY	232
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	5 373
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	52 780
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	115 913

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Écart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	51 167
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

© Sage

N° 2052-SD 2023

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : SARL ABLIS TAXIS — Néant ☐ *

			Exercice N			
			France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	650	FB	FC	650
	Production vendue biens *	FD		FE	FF	
	Production vendue services*	FG	193 112	FH	FI	193 112
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	193 762	FK	FL	193 762
	Production stockée*				FM	
	Production immobilisée*				FN	
	Subventions d'exploitation				FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	
	Autres produits (1) (11)				FQ	51 500
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	245 262
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	28 967
	Variation de stock (marchandises)*				FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	138 718
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	1 500
	Salaires et traitements*				FY	
	Charges sociales (10)				FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*				GA	10 683
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions				GB	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	
	Autres charges (12)				GE	12 241
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	192 109
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	53 152
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* **(III)**				GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* **(IV)**				GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	1 877
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	2 807
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	
	Différences positives de change				GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO	
	Total des produits financiers (V)				GP	4 685
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	61
	Différences négatives de change				GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT	
	Total des charges financières (VI)				GU	61
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	4 624
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	57 777

© Sage

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

N° 2053-SD 2023

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise SARL ABLIS TAXIS — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	2
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	7 209
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	7 212
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	3
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	4 770
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	4 773
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	2 438
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	**(IX)**	HJ	
Impôts sur les bénéfices *	**(X)**	HK	14 589
	TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	257 158
	TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	211 533
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	45 626

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	
(3) Dont	- Crédit - bail mobilier *	HP	
	- Crédit - bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles — facultatives A6 / obligatoires A9		
	dont cotisations facultatives Madelin A7		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
DIFFERENCES DE REGLEMENT	3	2
AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	4 770	7 209

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

© Sage

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

CERTIFIE CONFORME

ABLIS TAXIS
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 32.564 euros
Siège social : 95-103 rue Charles Michels - 93200 Saint-Denis
312 785 579 R.C.S. BOBIGNY

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 4 JUIN 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 4 juin, la société SLOTA, Associé Unique de la société ABLIS TAXIS, après avoir pris connaissance des comptes annuels composés du bilan, du compte de résultat et de l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2023, a pris les décisions suivantes relatives à :

- L'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- L'affectation du résultat de cet exercice ;
- La mention des conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce ;
- Pouvoirs pour les formalités.

PREMIERE DECISION

L'Associé Unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 tels qu'ils ont été établis, lesdits comptes se soldant par un bénéfice net de 45.626 €, et les opérations traduites dans ces comptes.

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du code général des impôts, l'Associé Unique prend acte qu'aucune dépense et charge visée à l'article 39-4 dudit Code n'a été engagée au cours de l'exercice.

DEUXIEME DECISION

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 45.626 € diminué du report antérieur, s'élevant à (21.688) €, formant un bénéfice distribuable de 23.938 €, de la manière suivante :

- A titre de dividende — 23.496 €
  Soit un dividende de 11 € par part
  qui sera mis en paiement à compter du 5 juin 2024
- Au report à nouveau — 442 €

En application des dispositions de l'article 243 bis du Code Général des impôts, il est précisé que le capital de la Société étant entièrement détenu par des personnes morales, ce dividende n'est pas éligible à la réfaction de 40% mentionnée à l'article 158-3-2° du Code Général des Impôts.

L'Associé Unique constate que les capitaux propres de la Société se trouvent reconstitués à hauteur de la moitié du capital social et qu'il convient de faire procéder à une inscription modificative au registre du commerce et des sociétés.

L'Associé Unique pour répondre aux prescriptions de l'article 243bis du Code général des impôts, rappelle que les sommes distribuées à titre de dividende au titre des trois précédents exercices ont été les suivantes :

Exercice	Dividende
2020	0 €
2021	0 €
2022	0 €

TROISIEME DECISION

L'Associé Unique constate, conformément à l'article L. 223-19 du Code de commerce, que les conventions suivantes ont été conclues ou se sont poursuivies au cours de l'exercice écoulé :

- Convention de Prestation de Services entre la Société et la société SLOTA en date du 25 juin 2013 ainsi que tout avenant y afférent. Cette convention a pour objet de permettre à la Société de bénéficier de conseil et d'assistance en matière d'orientation industrielle et stratégique, de gestion de flotte de véhicules et d'assurance ;
- Convention de Prestation de Services entre la Société et la société SOCIETE NOUVELLE ATELIER 60 en date du 25 juin 2013 ainsi que tout avenant y afférent. La société SOCIETE NOUVELLE ATELIER 60 s'est engagée à assurer l'entretien et la réparation des véhicules appartenant à la Société ;
- Convention de Prestation de Services entre la Société et la société METROCAB en date du 1er septembre 2013 ainsi que tout avenant y afférent. La société METROCAB s'est engagée à assurer la fourniture, la pose et l'entretien des équipements spécifiques des taxis pour les véhicules appartenant à la Société ;
- Convention de Centralisation de Trésorerie entre la Société et la société SLOTA en date du 2 décembre 2014 ainsi que tout avenant y afférent. Cette convention a pour objet de permettre à la Société d'améliorer les conditions de gestion de ses besoins et excédents de trésorerie à court terme ;
- Convention de Prestation de Services entre la Société et la société NEWCO CAB en date du 15 novembre 2019 ainsi que tout avenant y afférent. Cette convention a pour objet de permettre à la Société de bénéficier de conseil et d'assistance en matières juridique, comptable et financière ;
- Convention de centralisation et de gestion de trésorerie entre la Société et la société HYSETCO en date du 22 décembre 2020. Cette convention a pour objet d'assurer la coordination de l'ensemble des besoins et excédents de trésorerie du groupe.

QUATRIEME DECISION

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

Stéphane PTAK

Pour SLOTA
NEWCO CAB
Monsieur Stéphane PTAK